

ANNOT

LA HALLE DES SPORTS SE PROFILE

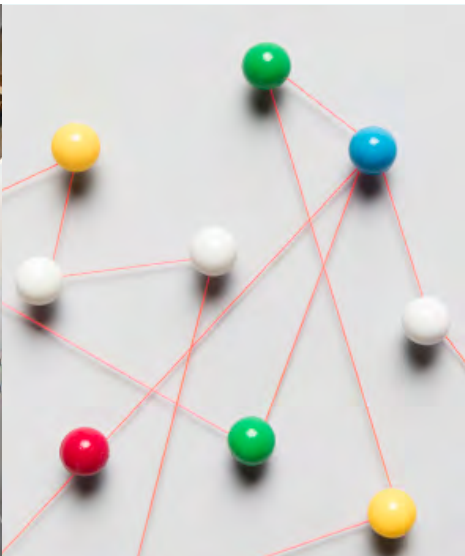


Sommaire



P.4 La Micro-Folie Mobile Alpes Provence Verdon arrive chez vous

Et si le Louvre, Versailles ou la Philharmonie de Paris venaient directement à votre rencontre ?



P.7 Partage des compétences : Région, département, communes, com'com' : qui fait quoi ?

Un éclairage simple sur la répartition des rôles entre les différents niveaux de collectivités.



P.12 Chantiers intercommunaux : Un automne actif sur le territoire

Le point sur les grands chantiers en cours dans nos communes dont la future halle des sports intercommunale à Annot.



P.14 Grand Angle

France Services itinérante et ateliers numériques : zoom sur ces services qui viennent à votre rencontre.



P.20 Sources de cultures

Vivez une semaine avec les bénévoles du réseau des médiathèques et bibliothèque intercommunales.



P.23 Sources de découvertes

Marine partage ses nombreuses activités extra-scolaire et parle de sa passion pour le judo.

Edito

En cette période automnale, nous avons le plaisir de partager un nouvel exemplaire du magazine intercommunal avec vous.

Vous y découvrirez notamment une présentation détaillée des services de proximité que déploie la CCAPV, dans un souci constant d'aller vers les habitants de tous les villages qui la composent.

➤ La France Service itinérante, qui sillonne nos vallées depuis désormais près d'un an, offre un service de proximité pour chacun en ce qui concerne les démarches administratives et l'accès aux droits.

➤ La Micro-Folie itinérante, véritable musée numérique mobile permettant l'accès aux œuvres des plus grandes collections mondiales, se dévoile à vous en s'installant sur plusieurs communes pour des journées « portes ouvertes », avant de préparer sa programmation itinérante 2026.

Ce souci de proximité est une constante de l'action intercommunale que nous vous déclinons également dans cette édition par la présentation du soutien de la CCAPV aux communes, qu'il soit financier, à travers le dispositif des fonds de concours, ou encore en ingénierie, sur les opérations relatives à la protection/réhabilitation des patrimoines communaux.

Espérant que ces sujets vous intéresseront, nous vous souhaitons une bonne lecture.

Les élections municipales approchant (mars 2026), toutes les publications des collectivités sont très encadrées durant cette période, avec un devoir de neutralité. Aussi, dans ce numéro, le Président de la Communauté de Communes a pris la décision de ne pas rédiger d'édito et la rubrique dédiée à la mise en valeur d'une commune, lors de chaque numéro, est mise en sommeil. Rassurez-vous, ces rubriques reviendront dès le printemps prochain.

**MENTIONS LÉGALES
RESPONSABLE DE LA PUBLICATION**

Maurice Laugier

ÉDITEUR

Communauté de Communes Alpes Provence Verdon
Sources de Lumières
97, Zone Artisanale les Iscles, BP 2
04170 Saint André les Alpes

RÉDACTION & CONCEPTION GRAPHIQUE

Service Communication

TIRAGE

5600 exemplaires

IMPRESSION

Imprimerie de Haute Provence, ZI Les Iscles,
04700 La Brillane

ISSN

3037-5010

FRÉQUENCE DE PUBLICATION

Bimestriel

DROITS D'AUTEUR

Tous droits réservés, CCAPV

DÉPÔT LÉGAL

Premier semestre 2025

CRÉDITS PHOTOS

Couverture : Le projet de halle des sports à Annot © Comte & Vollenweider

Illustrations : © CCAPV / Thibault Vergoz / AAPE

La Micro-Folie mobile Alpes Provence Verdon arrive près de chez vous

Et si le Louvre, Versailles ou la Philharmonie de Paris venaient directement à votre rencontre ? C'est désormais possible grâce à la Micro-Folie mobile de la CCAPV. Gratuit et ouvert à tous, ce dispositif culturel itinérant s'installe chez vous.

UN DISPOSITIF NATIONAL, UNE DÉCLINAISON LOCALE

Imaginée par le ministère de la Culture et coordonnée par La Villette depuis 2017, la Micro-Folie est un musée numérique nouvelle génération. Elle rassemble, dans un même espace, des milliers d'œuvres issues de grandes institutions culturelles françaises et propose différents modules (musée numérique, réalité virtuelle, FabLab, ludothèque) pour découvrir, créer et partager autrement.

Sur le territoire des Alpes Provence Verdon, la Micro-Folie intercommunale s'inscrit dans le cadre du label Pays d'Art et d'Histoire, qui met en lumière le patrimoine et la culture locale.

Le choix d'une version mobile permet d'aller à la rencontre de tous les habitants et de proposer cette expérience jusque dans les villages les plus éloignés.

LA MICRO-FOLIE INTERCOMMUNALE : 4 MODULES COMPLÉMENTAIRES

UN MUSÉE NUMÉRIQUE AU CŒUR DU DISPOSITIF

Véritable cœur du dispositif, le musée numérique permet d'accéder à des milliers d'œuvres issues des plus prestigieuses institutions ou de manifestations de renommée internationale : le Louvre, le Centre Pompidou, le musée d'Orsay, l'Opéra national de Paris, le Château de Versailles, la Cité de la musique - Philharmonie de Paris...

La Micro-Folie Alpes Provence Verdon vous permet d'explorer les trésors de ces collections sur grand écran et tablettes interactives. Et l'expérience se révèle parfois plus ludique qu'une visite au musée : vous pouvez, par exemple, converser avec la Joconde ! Pour aller plus loin, la médiatrice culturelle compose aussi des "playlists" d'œuvres numériques — autour de l'eau, des paysages, du pastoralisme... — qui créent des passerelles entre chefs-d'œuvre nationaux et patrimoine local.

LA RÉALITÉ VIRTUELLE : VOYAGER AUTREMENT



Laissez-vous entraîner dans des expériences étonnantes grâce aux casques de réalité virtuelle. Vous pourrez plonger au fond des océans, escalader le Mont Blanc, assister à l'éruption du Vésuve ou même entrer dans un tableau.

Vous aurez aussi accès à des contenus créés par la CCAPV : (re)vivre un concert de l'Orchestre Nantes Philharmonie ou admirer la citadelle d'Entrevaux vue du ciel.

Avec les Discovery Tours d'Ubisoft, vous plongerez dans les décors spectaculaires du jeu mythique Assassin's Creed. Reconstitués à partir de sources archéologiques et historiques, ils vous permettent de déambuler librement dans l'Égypte antique, la Grèce classique ou l'époque des Vikings. Vous pourrez même croiser Cléopâtre et interagir avec elle.

LE FABLAB : INVENTER ET FABRIQUER

Dans le FabLab, vous laissez libre cours à votre créativité. Testez l'impression 3D avec des modélisations d'éléments du patrimoine local comme l'église Notre-Dame d'Entraigues de Tartonne, personnalisez un objet grâce à la gravure sur bois, verre, métal ou céramique, réalisez des stickers à la découpe vinyle ou un tee-shirt unique à la presse à chaud, et pourquoi pas vous initier à la couture. Cet atelier ouvert à tous invite à expérimenter, fabriquer et imaginer dans une ambiance ludique et inventive.



LA LUDOTHEQUE : JOUER ET APPRENDRE



La ludothèque est pensée comme un lieu cosy et convivial, ouvert à tous, y compris aux tout-petits. Installez-vous pour partager une partie de jeu de société, feuilleter un livre ou découvrir une histoire jeunesse. Cet espace chaleureux vous invite à faire une pause, à jouer et à lire en famille, pour le plaisir simple de se retrouver et d'apprendre ensemble.

UNE TOURNÉE POUR DÉCOUVRIR LA MICRO-FOLIE

Après Castellane et Saint-Benoît en octobre, la Micro-Folie mobile Alpes Provence Verdon poursuit sa tournée inaugurale et s'installe dans plusieurs communes du territoire, de 10 h à 18 h :

- 8 novembre – Moriez (Salle multi-activités de la mairie).
- 26 novembre – Entrevaux (Salle polyvalente);
- 29 novembre – Colmars-les-Alpes (Salle des fêtes);
- 6 décembre – Clumanc (Salle des fêtes).



Le musée numérique, cœur de la micro-folie mobile

Le Forfait Ski Jeune CCAPV

Une accessibilité au ski pour tous les jeunes du territoire

Chaque hiver, la Communauté de communes Alpes Provence Verdon s'engage pour permettre aux jeunes du territoire de profiter pleinement des joies de la montagne. Grâce au dispositif "Forfait Ski Jeune CCAPV", les enfants, lycéens, étudiants et apprentis peuvent accéder aux pistes à des tarifs préférentiels, sur l'ensemble du domaine de l'Espace Lumière (La Foux d'Allos et Pra Loup) et du Seignus.

UN TARIF UNIQUE ET SOLIDAIRE

Afin de finir de s'harmoniser avec le secteur de l'Ubaye, la grille tarifaire évolue très légèrement cette année.

- Les moins de 5 ans continuent de bénéficier de la gratuité, directement auprès des stations.
- Les 5 à 18 ans, dont un parent au moins réside à l'année sur le territoire de la CCAPV, peuvent obtenir leur forfait saison pour 42,50 € (contre 45€ l'an dernier).
- Les 18 à 25 ans ont accès comme l'an dernier aux mêmes conditions tarifaires, sur présentation d'un justificatif d'études ou d'apprentissage et d'un justificatif de domicile parental.

La CCAPV prend en charge le reste du prix du forfait pour rendre accessible la pratique du ski par tous les jeunes du territoire

UNE OPÉRATION QUI SÉDUIT LES JEUNES DU TERRITOIRE

La saison dernière, 523 forfaits ont été distribués aux moins de 18 ans et 99 forfaits aux plus de 18 ans — un succès qui témoigne de l'attachement des habitants à ce dispositif.

MODALITÉS PRATIQUES

Les demandes de forfaits peuvent être déposées à partir du 3 novembre. Les formulaires sont disponibles sur le site www.ccapv.fr ou par mail à ski@ccapv.fr.

CAP SUR LES ESPACES NORDIQUES

En parallèle, la prévente des Nordic Pass, valable pour les domaines nordiques de Ratéry et de La Colle Saint-Michel, se tiendra du 15 octobre au 15 novembre.

Ces pass permettent d'accéder aux itinéraires de ski de fond et de raquettes à des conditions préférentielles, parfaites pour bien démarrer la saison. L'accès aux deux domaines nordiques de la CCAPV restent entièrement gratuit pour les moins de 10 ans.

LE BIATHLON SPEED SESSIONS FAIT SON RETOUR

Proposer à des amateurs l'opportunité de vivre un "vrai biathlon", encadrés par des entraîneurs de renom, c'est le pari du Biathlon Speed Sessions organisé cette année encore au centre nordique intercommunal de Ratéry.

Fort du succès de sa première édition, l'événement revient toujours placé sous le signe du partage, du dépassement de soi et de la convivialité. ●

Restez connectés aux réseaux de la CCAPV pour découvrir toutes les informations à venir.

SOLIDARITÉ

Les Fonds de Concours

Comment aider nos communes, et en particulier les plus petites, à rénover une salle polyvalente, aménager une place publique ou entretenir une piste forestière sans déséquilibrer son budget ? Depuis 2021, la CCAPV a choisi d'accompagner ses communes membres grâce aux fonds de concours (FDC), un levier de solidarité financière qui soutient leurs projets d'investissement.

FONDS DE CONCOURS : DE QUOI PARLE-T-ON ?

Habituellement, communes et intercommunalités gèrent séparément leurs compétences et leurs budgets, sans possibilité de financer directement les dépenses de l'autre. La loi prévoit toutefois une exception : le fonds de concours (FDC).

Il s'agit d'un mécanisme dérogatoire qui autorise, dans des conditions bien précises, à une communauté de communes de verser une aide financière à ses communes membres, ou inversement. Cette contribution est exclusivement destinée à la réalisation ou au fonctionnement d'un équipement : aménagement d'une place, réhabilitation d'un bâtiment, création d'un espace public ou amélioration d'infrastructures forestières.

UNE RÈGLE SIMPLE : COMPLÉTER, MAIS PAS REMPLACER

Pour qu'un fonds de concours soit accordé, la commune doit autofinancer une partie de son projet. L'aide communautaire ne peut en effet pas dépasser ce que la commune met elle-même sur la table.

Par exemple, si un village engage 20 000 € pour rénover une salle communale (hors subventions obtenues ailleurs), le fonds de concours pourra couvrir jusqu'à 20 000 € supplémentaires, mais pas davantage. Cette règle est fixée par le code général des collectivités, et s'impose donc partout en France.

DES BÉNÉFICES CONCRETS POUR LE TERRITOIRE

Depuis son déploiement en 2021 sur la CCAPV, le fonds de concours a contribué à la réalisation d'une grande variété de projets avec plus de 488 000€ accordés. Dans plusieurs communes, il a permis de transformer le quotidien des habitants grâce à la rénovation de places de village, l'installation d'éclairages économes en énergie ou encore la restauration de fours et de chapelles qui appartiennent au patrimoine local.

Au-delà de ces aménagements, une part importante de l'enveloppe a été consacrée aux massifs forestiers. La remise en état de pistes a facilité l'accès des secours, amélioré les dessertes nécessaires à l'exploitation et rendu possible la création de points d'eau stratégiques. Autant d'investissements qui renforcent la prévention des incendies et la sécurité de l'ensemble du territoire.

Pour nos communes aux budgets modestes, lancer de tels chantiers représenterait un effort insurmontable. Le fonds de concours agit alors comme un véritable levier : il complète l'engagement communal, permet de concrétiser des projets qui seraient restés en attente et garantit une répartition plus équilibrée des ressources entre toutes les communes, quelles que soient leur taille et leurs moyens. ●

PARTAGE DE COMPÉTENCES

Région, Département, Communes, Com'Com' : qui fait quoi ?

Depuis la loi NOTRe de 2015, le fonctionnement des collectivités locales repose sur un principe clair : une compétence ne peut pas être partagée. En d'autres termes, dès qu'une mission est confiée à une collectivité, elle ne peut plus être exercée par une autre. Région, Département, communes et intercommunalités avancent ainsi côte à côte, avec des responsabilités qui leur sont propres.

LA RÉGION : TRANSPORTS, ÉCONOMIE ET FORMATION

La Région se voit confier les grands leviers stratégiques. C'est elle qui gère les transports : bus scolaires, transports interurbains, Trains Express Régionaux (TER), etc.. Elle a également la charge du développement économique notamment à travers les aides aux entreprises. La Région est aussi responsable de la gestion des lycées, ainsi que de la formation professionnelle, accompagnant à ce titre notamment les élèves en apprentissage ou en alternance.



LA COMMUNE : L'ÉCHELON DE PROXIMITÉ

La commune est la collectivité qui agit sur le plus petit territoire, en comparaison avec la Région ou le Département. C'est aussi généralement la plus familière pour les habitants. Elle bénéficie d'une capacité d'intervention générale, dès lors qu'il existe un intérêt public local et que le domaine d'intervention investi ne relève pas d'une compétence exclusive de l'État ou d'une autre collectivité territoriale. Cela lui permet d'intervenir dans de nombreux domaines de la vie locale : écoles primaires, équipements communaux, état civil, vie associative, voirie locale...

LE DÉPARTEMENT : SOLIDARITÉ ET INFRASTRUCTURES

Le Département reste le garant des solidarités et de la gestion de proximité. Il pilote l'action sociale, la protection de l'enfance et l'accompagnement des personnes âgées ou en situation de handicap. Il entretient les routes départementales, gère les collèges et finance notamment le SDIS, le service départemental d'incendie et de secours, indispensable à la sécurité des habitants.



LA CCAPV : COMPÉTENCES PARTAGÉES À 41 COMMUNES

La Communauté de communes Alpes Provence Verdon assume deux types de compétences : les compétences obligatoires, imposées par la loi, et les compétences optionnelles, choisies collectivement par les communes qui la composent.

! Une fois transférée à l'intercommunalité, une compétence ne peut plus être exercée par la commune.



Les compétences de la communauté de communes

LES COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

Les compétences obligatoires ne relèvent pas d'un choix de la communauté de communes ou des communes : ce sont des compétences qui ont été fixées par la loi.

Ces compétences obligatoires comprennent l'aménagement de l'espace, le schéma de cohérence du territoire (SCoT) et le plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi).

! La délivrance des certificats d'urbanismes, des autorisations d'urbanisme et des permis de construire restent du ressort du maire.

La CCAPV gère aussi le développement économique (à l'exception des aides directes aux entreprises, qui sont du ressort de la Région) : création, aménagement et entretien des zones artisanales, soutien aux activités commerciales, gestion des ateliers relais.

La CCAPV est également compétente en matière de gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI), ce qui implique l'entretien des ouvrages de protection, ou encore la préservation de la qualité des cours d'eau.

Elle participe au financement des aires d'accueil des gens du voyage construites à l'échelle départementale, comme la dernière en date à Oraison.

Enfin, elle a la charge de la collecte et du traitement des déchets ménagers.

! Cette obligation ne s'applique pas aux déchets issus des activités économiques, que les communautés de communes ne sont pas obligées de prendre en charge.

LES COMPÉTENCES OPTIONNELLES

À côté de ce socle imposé par la loi, certaines missions ne sont exercées par la CCAPV qu'après accord à la majorité qualifiée de ses communes. Pour qu'un transfert soit validé, tous les conseils municipaux doivent alors délibérer et obtenir l'un des deux seuils suivants : deux tiers des conseils représentant plus de la moitié de la population, ou bien la moitié des conseils représentant au moins les deux tiers de la population.

Ces compétences optionnelles transférées couvrent notamment à ce jour la protection de l'environnement, avec la gestion des forêts et des sites Natura 2000 ; la politique du logement, à travers l'OPAH (opération programmée d'amélioration de l'habitat); la construction et l'entretien d'équipements sportifs et culturels d'intérêt communautaire, comme les terrains multisports dans les communes dotées d'une école ou les halles des sports dans les communes disposant d'un collège.

La CCAPV est également compétente dans le domaine de la petite enfance. Elle assure la gestion directe des crèches communales et finance le fonctionnement de la crèche associative Les Mistoufflets, à Annot. Elle porte également

l'animation de relais petite enfance et le soutien aux assistantes maternelles.

Elle intervient aussi pour l'enfance et la jeunesse, exclusivement sur le temps extrascolaire, durant les vacances, avec les centres de loisirs intercommunaux et le soutien financier à deux structures associatives : l'OJIS sur le secteur de Beauvezer et l'AEP Le Roc sur Castellane.

Dans le domaine sportif et touristique, la CCAPV développe les activités de pleine nature : entretien et création de sentiers de randonnée inscrits au plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR), circuits VTT, espaces Trail. Elle agit également dans le domaine culturel, en déployant une programmation intercommunale, en gérant deux musées (Minoterie et Distillerie), en organisant des actions d'éducation artistique et culturelle sur le temps scolaire et en soutenant financièrement les acteurs associatifs, tels Art et Culture La Chouette, ou encore les trois écoles de musique du territoire.

La CCAPV assure également la gestion des France Services, fixes ou itinérantes, qui accompagnent les habitants dans leurs démarches administratives du quotidien.

Elle contribue par ailleurs au financement des médias d'information locaux, comme Verdon Info ou Radio Verdon, afin de soutenir une information de proximité accessible à tous.

Dans le domaine de la santé, la communauté de communes accompagne les Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS) et soutient des actions sport-santé, notamment en contribuant au financement de Cap Verdon. Enfin, elle exerce la compétence en matière d'assainissement non collectif à travers le SPANC (Service public d'assainissement non collectif), qui contrôle les installations des bâtiments non raccordés aux réseaux publics de collecte.

LES EXCEPTIONS À LA RÈGLE

Certaines compétences obéissent à des règles spécifiques.

La promotion du tourisme et la gestion des offices de tourisme constitue une compétence obligatoire, sauf dans les communes classées Stations de tourisme, comme Allos et Castellane, qui conservent leur indépendance.

La CCAPV agit pour la gestion des domaines skiables nordiques et alpins, à l'exception du Seignus, dont la commune d'Allos a souhaité reprendre la gestion.

Quant à la compétence eau et assainissement collectif, elle devait initialement être transférée au 1er janvier 2026 aux intercommunalités. Mais cette disposition a été annulée par le législateur : les communes restent donc compétentes dans ce domaine.



TRI SÉLECTIF

Règles, circuits et performances

En 2024, près de 15 000 tonnes de déchets ont été collectées sur le territoire, dont 992 tonnes issues du tri sélectif. Cela représente une progression de 7,83 % par rapport à 2023. Mais derrière tous ces chiffres, quel est le vrai parcours de nos déchets ? On vous dit tout !

BIEN TRIER, C'EST FACILE !

Les déchets destinés au tri sélectif sont tous les emballages et les papiers. Ils se déposent dans les colonnes jaunes, appelées « points d'apport volontaire biflux ». Mais attention : pour que le recyclage fonctionne, il faut respecter quelques règles simples !

DU BAC JAUNE À L'USINE DE RECYCLAGE

Une fois collectés, les déchets sont envoyés au centre de tri de Manosque, le seul du bassin alpin. Là, le voyage commence. Ils sont tout d'abord triés par taille (en passant dans un trommel), puis sur un tapis roulant, ils sont séparés par matières grâce à une reconnaissance optique, au courant de Foucault ou encore à des aimants.

[icône/police kalam] Et c'est ici que la règle du « vrac » prend tout son sens : si les emballages sont imbriqués ou enfermés dans un sac, ils ne peuvent pas être correctement triés.

Une fois séparés, les matériaux sont compactés en gros ballots, prêts à être expédiés vers les usines spécialisées : l'aluminium part à Compiègne, le verre à Vergèze, l'acier à Fos-sur-Mer, et les cartonnettes vers Oyonnax ou Laveyron.

BIEN TRIER : MODE D'EMPLOI



- Toujours jeter en vrac, non imbriqué et non enfermé dans des sacs plastiques, le centre de tri n'est pas équipé de déchireur de sacs ;
- Séparer les matières : par exemple, le sachet plastique n'a rien à faire autour de la boîte de céréales ;
- Vider les emballages avant de les jeter (mais il est inutile de les rincer !) ;
- Rien d'autre que papiers et emballages.

Chaque bon geste compte pour optimiser le traitement et donner une seconde vie aux matériaux.

NOS DÉCHETS À LA LOUPE

Une fois par mois, le centre de tri procède à une « caractérisation » : un échantillon d'une benne provenant des quais de transfert est prélevé lors de son arrivée au centre de tri. Puis, il est vidé et examiné à la main, afin de vérifier la qualité du tri.

Le 11 septembre dernier, une benne issue de La Mure-Argens a ainsi été analysée. Verdict : près de 17 % des déchets déposés ne devraient pas s'y trouver.

Parmi les erreurs observées fréquemment :

- Une bouteille de jus de fruits non vidée – pleine, elle ne peut pas être recyclée ;
- Des vêtements, qui auraient dû être déposés dans une borne textile ;
- Une éponge, qui relève des ordures ménagères ;
- Des déchets électriques et des déchets agricoles (bâches, ficelles), qui doivent aller en déchèterie.

Ces erreurs ont des conséquences directes : elles polluent la qualité globale du tri et entraînent des coûts supplémentaires. En effet, les déchets mal orientés sont d'abord transportés à Manosque, puis envoyés ailleurs pour être valorisés. Chaque étape ajoute un surcoût.

En clair : un seul déchet mal placé peut finir par coûter cher.

ET LE VERRE, DANS TOUT ÇA ?

Le verre est collecté à part, dans le conteneur vert. Ce dernier est destiné exclusivement aux emballages en verre : pots et bocaux (sans leur couvercle !) et bouteilles (sans leur bouchon !).

La vaisselle cassée doit être apportée en déchetterie, où elle sera recyclée dans les gravats. Et pour la vaisselle en bon état dont vous souhaitez vous débarrasser, pensez à la déposer dans les chalets du réemploi.

En 2024, 724 tonnes de verre ont été collectées sur le territoire.

DES GESTES QUI COMPTENT

Bien trier, c'est agir pour l'environnement, mais aussi pour éviter des dépenses inutiles. Chaque geste compte : vider, séparer, jeter en vrac et choisir la bonne colonne.

Pas toujours si simple pourtant : avec les progrès réalisés en matière de recyclage et de valorisation, les règles évoluent et peuvent sembler complexes. Pour vous accompagner, vous pouvez retrouver des conseils pratiques dans la rubrique « Samedi on trie », sur notre page Facebook – des astuces à retrouver également sur le site :

Merci à toutes et à tous pour vos efforts quotidiens : chaque geste contribue à préserver les ressources et à donner une nouvelle vie à nos déchets !



À RECYCLER >>> EN VRAC

CONTENANTS EN VERRE



Bouteilles en verre



Pots et bocaux en verre

À RECYCLER >>> EN VRAC

EMBALLAGES EN PLASTIQUE, MÉTAL OU CARTON ALIMENTAIRES OU D'ENTRETIEN



Bouteilles, flacons et autres emballages en plastique



Emballages en métal



Emballages et briques en carton



Journaux, enveloppes, prospectus...

À JETER >>> EN SAC

DÉCHETS NON RECYCLABLES



Objets cassés, couches, lingettes, papiers souillés, vaisselle en plastique, reste de viandes...

À COMPOSTER

Les bio déchets représentent 30% des ordures ménagères... A COMPOSTER !





CHANTIERS INTERCOMMUNAUX

Un automne actif sur le territoire

D’Annot à Allos, de Raterly à Barrême et Allons, sans oublier Colmars-les-Alpes, les projets intercommunaux poursuivent leur chemin. Tour d’horizon.

ANNOT : ÇA SE PRÉCISE POUR LA HALLE DES SPORTS

Dans le cadre de sa politique de construction d’équipements sportifs en proximité des établissements scolaire, la CCAPV a programmé la construction d’une nouvelle halle des sports intercommunale à Annot, le long des berges de la Vaire.

Cet équipement proposera un espace polyvalent favorisant la pratique sportive tout au long de l’année, avec un terrain multisports, mais aussi des espaces spécifiques dédiés à l’escalade.

L’innovation est au cœur de ce projet et se déploie selon trois axes principaux :

- Permettre la pratique de l’escalade à un niveau régional ;
- Concevoir le bâtiment dans le respect de l’environnement et en intégrant harmonieusement le projet dans le paysage ;
- Adopter une démarche de construction durable en valorisant les filières locales et en proposant une approche énergétique novatrice.

Ce projet vient de franchir une étape importante, avec le choix du cabinet d’architectes chargé de sa conception. Et c’est Comte & Vollenweider qui a remporté l’adhésion du jury, notamment grâce à une prise en compte efficace et subtile des enjeux environnementaux, de l’esthétique du bâtiment et de l’organisation des pratiques.

Conçu pour répondre à un programme précis en termes d’équipements, ce projet se veut en effet en harmonie

avec son environnement. Son design reprend ainsi l’esprit minéral des roches alentours. Son socle et ses volumes seront réalisés en béton bas carbone issu de filières locales, renforçant ainsi le lien avec le territoire. Ce matériau durable, combiné à des procédés spécifiques de finition, offrira une texture proche de la pierre et une résistance adaptée aux risques naturels (sismiques, hydrogéologiques ou encore d’éboulement).

La toiture a plusieurs fonctions : protection contre les intempéries, récupération des eaux pluviales, isolation thermique et confort acoustique à l’intérieur. Sa charpente en bois, légère et innovante, repose sur un système de poutres tendues permettant de franchir près de 46 mètres sans rupture. Une solution ingénieuse qui facilite le transport d’éléments de petites tailles assemblés sur place, réduit l’usage de matière et permet de grandes hauteurs de plafonds.

Grâce à ses ouvertures vers le nord, orientées vers le Baou de Parou, et à l’intégration de végétation sur ses abords, la halle profitera d’une belle luminosité naturelle et d’une protection solaire efficace. Fonctionnelle, moderne et accueillante, elle répondra aux besoins scolaires, sportifs et associatifs du territoire tout en s’inscrivant dans le paysage.

COLMARS-LES-ALPES : UN TERRAIN MULTISPORTS DÉJÀ OPÉRATIONNEL

Le terrain multisports intercommunal à Colmars-les-Alpes est terminé. Cet équipement, conçu pour accueillir diverses pratiques (football, basket, handball...), offre désormais un

Le projet de halle des sports à Annot © Comte & Vollenweider

nouvel espace de jeu et de rencontres aux élèves de l’école primaire, ainsi qu’à tous les habitants.

ALLOS : MIEUX ACCUEILLIR LA PETITE ENFANCE ET LES LOISIRS

À Allos, la crèche et le centre de loisirs se réorganisent avec une extension de 25 m² côté accueil de loisirs. Cette modification libère des locaux repris par la crèche, permettant d’aménager une cuisine, une salle du personnel et des rangements supplémentaires. Lancé en juin, le chantier doit s’achever fin octobre, pour une mise en service simultanée des deux espaces.

RATERLY : L'ESPACE LUDIQUE REPREND VIE

Au cœur du site nordique de Raterly, le chantier de l’espace ludique a redémarré. Pensé pour tous les publics, il proposera dès cet hiver une piste de luge, une zone d’apprentissage, un espace biathlon quatre saisons et un parcours nature. De quoi profiter de la montagne en toute saison.

SAINT-ANDRÉ-LES-ALPES : LE SIÈGE ET LA SALLE CULTURELLE PRENNENT FORME

Le chantier de construction du siège intercommunal et de sa salle culturelle est en pleine activité et vous pouvez constater son évolution au fil des jours. La partie bureaux sera hors d’eau et hors d’air, c’est-à-dire avec sa toiture et ses fenêtres, au mois d’octobre, permettant de démarrer les aménagements intérieurs. ●

De nouveaux ateliers artisanaux pour consolider l'économie locale

La CCAPV investit dans le développement économique du territoire avec la construction de six ateliers artisanaux répartis sur les communes d’Allons, Barrême et Peyroules.



Ces nouveaux espaces offriront aux artisans et entrepreneurs locaux des locaux fonctionnels et évolutifs. Chaque bâtiment accueillera deux ateliers distincts :

- Un premier atelier prêt à l’emploi, équipé d’un bureau et de sanitaires ;
- Un second atelier modulable, livré brut avec tous les réseaux en attente pour un aménagement sur mesure.

Tous disposeront d’une entrée indépendante et d’une porte sectionnelle, avec des surfaces comprises entre 92 et 98 m².

Les ateliers seront proposés à la location ou en location-vente, selon les besoins des entreprises.

Les chantiers avancent :
➤ À Allons, les travaux de terrassement sont lancés ;
➤ À Barrême, les fondations sont terminées et les murs commencent à s’élever.

La livraison est prévue pour le printemps 2026. Les entreprises intéressées peuvent dès à présent se manifester auprès du service Développement économique de la CCAPV.

Les candidatures seront examinées au premier trimestre 2026.

Date limite de dépôt des dossiers : 31 janvier 2026

Intéressé ?
Contact et informations
Service Développement économique
06 72 52 17 25

ATELIERS NUMÉRIQUES ET FRANCE SERVICES ITINÉRANTE Ces services qui viennent à votre rencontre

En zone rurale, la dématérialisation des services publics rend l'usage d'Internet de plus en plus incontournable pour accéder à ses droits et effectuer ses démarches administratives. Cette évolution, loin d'être évidente pour tous, accentue parfois les inégalités. C'est dans ce contexte que deux dispositifs de proximité ont été mis en place : la France Services itinérante, qui dessert régulièrement plusieurs communes du territoire, et les ateliers numériques, qui accompagnent les habitants dans la prise en main de leurs appareils et l'utilisation des outils en ligne.



INTERNET : UN PASSAGE OBLIGÉ, MAIS PAS TOUJOURS SIMPLE

Censé compenser l'absence de services publics en zone rurale, le « tout numérique » peut donner l'impression d'être seul face à des démarches administratives souvent complexes. En l'absence d'un interlocuteur direct pour les orienter ou pour répondre à leurs questions, la réalisation de ces démarches peut devenir anxiogène pour les usagers. Certains d'entre eux, en situation précaire, ne demandent pas les aides auxquelles ils peuvent prétendre. En 2025 dans le département des Alpes de Haute-Provence, le taux de non-recours est estimé entre 30 et 40 % pour le RSA, et à environ 50 % pour le minimum vieillesse.

LES FRANCE SERVICES : DES RELAIS DE PROXIMITÉ

La CCAPV porte sur son territoire plusieurs France Services accueillant le public, situées à Annot, Castellane et Saint-André-les-Alpes. Ces structures sont implantées au sein des centres médico-sociaux départementaux, avec lesquels un partenariat historique a été noué. Vous pouvez vous y rendre pour rencontrer des agents formés spécifiquement pour assurer un accueil personnalisé et un accompagnement dans

diverses démarches administratives, en partenariat avec les 12 opérateurs cofinanceurs des France Services dont l'Etat, La Poste, France Travail, la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), la Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail (CARSAT) ou la Caisse Nationale d'Assurance Maladie.

UNE FRANCE SERVICES ITINÉRANTE POUR ROMPRE L'ISOLEMENT

Afin de renforcer ce maillage et d'aller à la rencontre des usagers les plus isolés, une France Services itinérante parcourt le territoire depuis le 6 janvier 2025. Chaque semaine, elle se rend dans deux communes par jour, quatre jours par semaine. Les agents vous reçoivent de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

Retrouvez le programme complet sur le site de la CCAPV : ccapv.fr/services-publics/france-services

Installée à bord d'un véhicule pour assurer la confidentialité et l'accessibilité, la France Services itinérante est équipée d'un poste informatique à disposition du public et d'un bureau aménagé pour garantir la discrétion. Vous pouvez ainsi y réaliser vos démarches en autonomie, ou bénéficier de l'accompagnement d'un agent.



Nous passons **CHEZ VOUS**

de **9H00 À 12H00** — de **14H00 À 17H00**

Dates	Communes	
LUNDI 3 NOVEMBRE MARDI 4 NOVEMBRE MERCREDI 5 NOVEMBRE JEUDI 6 NOVEMBRE	La Palud Clumanc Thorame-Haute St Pierre	Soleilhas Senez Allons Entrevaux
LUNDI 10 NOVEMBRE MARDI 11 NOVEMBRE MERCREDI 12 NOVEMBRE JEUDI 13 NOVEMBRE VENDREDI 14 NOVEMBRE	Ubraye Féris Allos Sausses Chaudon Norante	Val de Chavagne Féris Colmars Méailles Barrême
LUNDI 17 NOVEMBRE MARDI 18 NOVEMBRE MERCREDI 19 NOVEMBRE JEUDI 20 NOVEMBRE	La Palud Clumanc Thorame-Haute St Pierre	Soleilhas Senez Allons Entrevaux
LUNDI 24 NOVEMBRE MARDI 25 NOVEMBRE MERCREDI 26 NOVEMBRE JEUDI 27 NOVEMBRE	Ubraye Chaudon Norante Allos Sausses	Val de Chavagne Barrême Colmars Méailles

NOVEMBRE 2025

LOGEMENT

DROIT

FAMILLE

EMPLOI

SANTÉ

IMPÔTS

RETRAITE

...MAIS PAS QUE !

PROCHE DE VOUS,

PROCHE DE CHEZ VOUS

POUR PLUS D'INFORMATIONS
france.services@ccapv.fr
06.70.27.59.52





Nous passons **CHEZ VOUS**

de **9H00 à 12H00** — de
14H00 à 17H00

Dates	Communes	
LUNDI 1 DÉCEMBRE MARDI 2 DÉCEMBRE MERCREDI 3 DÉCEMBRE JEUDI 4 DÉCEMBRE	La Palud Clumanc Thorame-Haute St Pierre	Soleilhas Senez Allons Entrevaux
LUNDI 8 DÉCEMBRE MARDI 9 DÉCEMBRE MERCREDI 10 DÉCEMBRE JEUDI 11 DÉCEMBRE	Ubraye Chaudon Norante Allos Sausses	Val de Chavagne Barrême Colmars Méailles
LUNDI 15 DÉCEMBRE MARDI 16 DÉCEMBRE MERCREDI 17 DÉCEMBRE JEUDI 18 DÉCEMBRE	La Palud Clumanc Thorame-Haute St Pierre	Soleilhas Senez Allons Entrevaux

LOGEMENT

DROIT

FAMILLE

EMPLOI

SANTÉ

RETRAITE

IMPÔTS

...MAIS PAS QUE !

PROCHE DE VOUS,

PROCHE DE CHEZ VOUS

POUR PLUS D'INFORMATIONS
france.services@ccapv.fr
06.70.27.59.52



Bien que vous puissiez être reçu sans rendez-vous, il est recommandé de prendre contact avec la France Services itinérante par téléphone ou par mail avant votre venue. Les conseillères pourront ainsi vous indiquer les documents nécessaires pour faciliter vos démarches administratives.

Retrouvez chaque mois, sur la page Facebook de la CCAPV, une Minute France Services avec des informations utiles sur vos démarches et dispositifs locaux, ainsi qu'un second post présentant le planning des permanences de nos partenaires.

LES ATELIERS NUMÉRIQUES : APPRENDRE À UTILISER LES OUTILS DU QUOTIDIEN

Sur notre territoire comme dans beaucoup de zones rurales, la fracture numérique est bien réelle. Depuis 2021, un conseiller numérique se déplace au plus proche des habitants pour animer des ateliers gratuits, ouverts à tous. L'objectif de ces ateliers itinérants animés par Julien : permettre à chacun de s'approprier les outils numériques du quotidien afin de ne pas se sentir dépassé et de rester autonome dans ses démarches.

DES RENDEZ-VOUS COLLECTIFS ET CONVIVIAUX

Les ateliers ont lieu dans 24 communes du territoire, à raison d'une séance toutes les trois semaines dans chacune d'elles. Ils se déroulent sur une demi-journée, de 9 h à 12 h ou de 13 h 30 à 16 h 30, dans un espace adapté à un accueil de groupe : à la salle polyvalente à Saint-Benoît, à la mairie d'Allons, de Barrême, de Blieux, de Tartonne ou de Saint-Julien-du-Verdon, à la médiathèque de Colmars-les-Alpes ou d'Entrevaux, ou encore au café associatif « Le P'tit Coin » à La Rochette.

Ces rendez-vous conviviaux sont bien évidemment ouverts aux habitants des communes voisines. « Je viens prendre mon cours particulier d'informatique », plaisante ainsi une habitante de Sausses, venue participer à l'atelier qui se

déroule dans le village voisin de Castellet-lès-Sausses. Car si les ateliers se déroulent en groupe, le contenu est conçu pour s'adapter spécifiquement au profil de chaque participant.

Consultez le programme complet en ligne :
ccapv.fr/services-publics/france-services/conseils-numeriques/ateliers

COMMENT PARTICIPER ?

Du matériel informatique est mis à votre disposition. Toutefois, pour des cours mieux ciblés, il est préférable d'apporter votre propre appareil – smartphone, tablette ou ordinateur portable. Julien vous accompagne pas à pas pour vous familiariser avec leur usage ou pour accéder aux différents services permettant de réaliser des démarches en ligne. Vous pouvez lui faire part de vos besoins spécifiques – par exemple créer une adresse mail, accéder au portail numérique du réseau intercommunal des bibliothèques et médiathèques ou encore utiliser un logiciel de traitement de texte.

Pour toute question ou pour vous inscrire, contactez Julien.

- conseiller.numerique@ccapv.fr
- 07 88 85 43 71

Les astuces numériques : votre rendez-vous hebdomadaire en ligne

Vous êtes déjà sur internet ? Retrouvez chaque lundi « Les astuces numériques » sur la page Facebook de la CCAPV.

Des astuces à retrouver (et même à imprimer !) sur :
ccapv.fr/services-publics/france-services/conseils-numeriques/astuces

DONNER SENS ET VISIBILITÉ AU PATRIMOINE

Un engagement collectif

Bâti ou immatériel, protégé ou non, le patrimoine constitue l'âme de nos villages. Depuis 2021 la CCAPV accompagne les communes du territoire dans leurs projets de préservation et de valorisation.

UN TERRITOIRE QUI GRANDIT AVEC SON HISTOIRE

Créée en 2017, la Communauté de Communes Alpes Provence Verdon rassemble aujourd'hui 41 communes autour d'un projet partagé. Car si chaque vallée, chaque village a son histoire, c'est l'ensemble de ces récits qui dessine une identité commune. Véritable trait d'union entre habitants, paysages et générations, notre patrimoine est fait de bâtiments, d'objets, de savoir-faire ou de récits : une richesse qui a permis l'obtention du label national Pays d'Art et d'Histoire décerné par le ministère de la Culture, en 2024.

Le label, qui fête ses 45 ans cette année, est attribué aux territoires qui s'engagent dans une politique durable de connaissance et de valorisation de leurs territoires et de leur patrimoine bâti, naturel et immatériel.

Depuis que la CCAPV a obtenu ce label, quatre axes guident l'action locale : le vivre-ensemble, la transmission, le patrimoine en mouvement et le maillage territorial.

RÉPONDRE À UN BESOIN RÉEL

Préserver une fontaine, restaurer un pont ou valoriser un savoir-faire traditionnel : autant de démarches qui demandent des moyens financiers, mais aussi des compétences techniques spécifiques. Dans de nombreuses petites communes, ces ressources manquent, ce qui peut freiner la concrétisation des projets. Lorsque c'est le cas, la Communauté de Communes joue un rôle d'appui.

Elle accompagne gratuitement les communes dans la définition de leurs besoins, les conseille sur les aspects administratifs et financiers, facilite les mises en réseau et assure une veille sur les appels à projets. Cet accompagnement ne se substitue pas à la maîtrise d'ouvrage des municipalités : il vise à leur donner les clés pour avancer plus sereinement.

DÉS OUTILS AU SERVICE DU PATRIMOINE

Lorsqu'il s'agit de restaurer un édifice classé, de sécuriser un pont ancien ou d'aménager un site historique, les communes doivent souvent passer par des procédures de marchés publics particulièrement techniques. Pour y répondre, la CCAPV propose un service commun fondé sur la mutualisation : les communes choisissent d'y adhérer ou non, et en partagent les coûts de fonctionnement.

En 2025, ce service accompagne ainsi plusieurs chantiers patrimoniaux : la restauration de la cathédrale Notre-Dame de l'Assomption à Senez, du pont de la Reine Jeanne à Saint-Benoît, de l'église Saint-Laurent à Saint-Lions, ainsi que la stabilisation et l'aménagement de la tour de Piégut à Thorame-Basse.

Certaines communes bénéficient également de dispositifs complémentaires dans l'accompagnement de leurs projets comme Petite Ville de Demain ou Villages d'Avenir.

DES CHANTIERS SUR TOUT LE TERRITOIRE

Après une vingtaine de communes accompagnées en 2024, de nouveaux projets voient le jour en 2025. Parmi eux :

- L'étude et le diagnostic du puits salé et de l'intérieur de l'église de Moriez ;
- Le projet d'aménagement et de valorisation des hameaux de Ville de Peyroules et de Demandolx ;
- Le diagnostic de l'église Notre-Dame de l'Assomption à Beauvezer ;
- Le diagnostic de la chapelle Saint-Thomas à Thorame-Basse.

Depuis 2021, près de 6 millions d'euros ont été investis par les communes du territoire pour restaurer leur patrimoine, avec le soutien de l'État, de la Région Sud, du Département des Alpes-de-Haute-Provence, de l'Europe et de la Fondation du Patrimoine.

TRANSMETTRE ET FAIRE VIVRE LE PATRIMOINE

Préserver et restaurer est essentiel, mais le patrimoine doit aussi être partagé. Tout au long de l'année, des animations intercommunales invitent habitants et visiteurs à le découvrir, à travers des événements thématiques (environnement, mémoire locale, architecture) et la participation aux grandes manifestations nationales comme les Journées européennes du patrimoine.

Les jeunes publics bénéficient également d'actions spécifiques. Depuis septembre 2024, les ateliers « Explorateurs » initient les élèves des écoles et collèges à leur histoire locale. Hors temps scolaire, les enfants accueillis dans les centres de loisirs profitent d'activités ludiques et créatives avec l'opération « C'est mon patrimoine ! ».

Cette dynamique s'appuie aussi sur une programmation culturelle annuelle et sur l'animation du réseau des associations patrimoniales locales. Autant d'initiatives qui contribuent à faire du patrimoine un lien vivant entre générations.

Pour suivre de près l'actualité du label « PAYS D'ART ET D'HISTOIRE » et découvrir les prochains événements, inscrivez-vous à notre newsletter :



JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE 2025

Plus de 4 000 participants

Les 19, 20 et 21 septembre 2025, les Journées Européennes du Patrimoine ont rassemblé plus de 4 000 participants sur le territoire intercommunal.

Depuis 40 ans, cet événement met en lumière l'histoire, le patrimoine matériel et immatériel et propose, chaque année, un riche programme culturel.

Pour cette édition, placée sous le thème du patrimoine architectural, plus de 60 rendez-vous ont animé les villages : visites guidées, spectacles vivants, ateliers, démonstrations et ouvertures exceptionnelles.

Un grand merci à l'ensemble des organisateurs, intervenants, bénévoles et participants qui ont contribué à la réussite de cette édition !

Les Journées Européennes du Patrimoine à Entrevaux © AAPE



1 500 personnes aux visites guidées Pays d'art et d'histoire

L'été 2025 a vu un fort intérêt pour les visites guidées Pays d'art et d'histoire, qui ont réuni 1 500 participants individuels, soit près du double par rapport à l'an dernier.

Animées par des guides-conférenciers agréés, ces visites sont organisées par la CCAPV en partenariat avec l'Office de Tourisme intercommunal, les offices de tourisme communaux et les communes. Elles offrent différentes façons d'explorer le patrimoine local :

- Des visites ludiques ;
- Des visites thématiques ;
- Des visites flash.

Rendez-vous l'été prochain pour un nouveau programme de découvertes !

Colmars-les-Alpes, l'un des villages à découvrir lors des visites estivales © Thibault Vergoz



RÉSEAU INTERCOMMUNAL DES MÉDIATHÈQUES ET BIBLIOTHÈQUES

Coulisses : une semaine avec les bénévoles

Le réseau intercommunal des médiathèques et bibliothèques compte 17 lieux de lecture répartis sur cinq secteurs. Plusieurs d'entre eux ouvrent simultanément, parfois dans des communes éloignées les unes des autres. Les agents coordonnent l'ensemble, mais ne peuvent assurer seuls toutes les permanences. Les bénévoles leur apportent donc un appui précieux pour garantir les ouvertures... et bien plus encore ! Conseiller un lecteur, couvrir un livre, enregistrer une chronique ou donner un coup de main pour une animation : leurs missions sont multiples. Nous vous emmenons vivre les temps forts d'une semaine à leurs côtés.

LUNDI

Le lundi matin, le marché fait doucement bourdonner la place de Barrême. À un saut de puce de là, la médiathèque ouvre elle aussi ses portes. À l'accueil, c'est Mireille qui reçoit aujourd'hui les usagers. Ce matin, elle accueille les grands, mais aussi les petits. Car le bâtiment est directement relié à l'école. Et ce sont d'abord les élèves de primaire, qui viennent en autonomie par petits groupes de 3 ou 4. Les élèves de petite section suivront en milieu de matinée, accompagnés de leur institutrice.

On lit tous différemment.

Autant dire qu'il y a de l'animation ! Mais pas de quoi impressionner Mireille, prof' désormais retraitée. Bénévole depuis une dizaine d'années, elle connaît bien la bibliothèque, ses bénévoles et les lecteurs.

« On lit tous différemment. Aussi bien comme bénévoles que comme public, les livres font peur à certains. Pour moi, ce qui est épanouissant, c'est le contact humain et les livres », explique-t-elle, consciente que pour d'autres, « c'est surtout le fait de sortir de chez soi, de voir du monde. »

Mireille, Christine, Stéphanie, Raymonde : sur le secteur, les bénévoles sont principalement féminines. « Elles font de la vraie suggestion, c'est-à-dire qu'elles s'informent, elles regardent les sorties littéraires. Elles cherchent des livres qui vont plaire à nos publics », souligne Capucine, responsable du secteur. Sans oublier Danielle, qui intervient pour l'animation et le récit de contes.

Dans l'après-midi, on retrouve Capucine à Castellane, dans les locaux de Radio Verdon. Elle a rendez-vous avec Marie-Thé. Bénévole à la médiathèque de Peyroules, cette dernière partage ses coups de cœur sur les ondes depuis... 2015 ! Elles s'apprêtent à enregistrer une chronique mensuelle, diffusée le premier et le troisième lundi du mois sur Radio Verdon, et disponible en podcast.

Au programme ce mois-ci : *Lettres d'amour de Kamakura* de Ito Ogawa, roman coup de cœur de Marie-Thé. Quant à Capucine, elle évoque les nombreuses déclinaisons de Tom Sawyer, dans le cadre d'Escale sur les bords du Mississippi. Une occasion de rappeler que les classiques se découvrent aussi en version album, en BD ou en manga ! La chronique se conclut en musique avec un morceau du groupe *The Yellbows*.

MERCREDI

« Jour des enfants », le mercredi est une journée chargée dans de nombreuses bibliothèques et médiathèques, et les bénévoles jouent un rôle clé pour assurer les ouvertures. Du côté de Colmars-les-Alpes, c'est Maïté qui est à l'accueil. « Sans elle, il faudrait que je me quadruple », explique Clémentine, responsable du secteur.

À la voir aussi à l'aise, difficile de deviner que Maïté n'est là que depuis deux mois : « Quand je suis venue emprunter un livre, j'ai vu qu'il y avait un panneau : "Devenez bénévole". Je me suis dit : pourquoi pas ? ».

On aimerait avoir plus de monde

À Castellane, ce sont Isabelle et Yva qui assurent l'ouverture en tandem, et l'on retrouve Marie-Thé, venue leur prêter main-forte. « On aimerait avoir plus de monde, plus de bénévoles », explique Isabelle. « Ça viendra. »

Dans cette commune très touristique, on reçoit les lecteurs locaux, mais aussi beaucoup de visiteurs de passage, en quête d'une bonne lecture pour les vacances. La sélection proposée séduit par sa variété – et elle est le fruit de la concertation entre les bénévoles et Flora, responsable de ce secteur.

« Personnellement, j'apprécie de pouvoir participer au choix des achats », affirme Marie-Thé. Leur secret pour faire les bons choix ? Surprendre les lecteurs : « Il ne faut pas toujours tomber dans ce qu'ils voudraient », révèle Isabelle. Et certains bénévoles ont d'ailleurs leur genre de prédilection, à l'image de Lucien, particulièrement affûté pour le choix des BD et des livres de science-fiction.

À Saint-André-les-Alpes, c'est l'affluence dès l'ouverture. Il faut dire que les locaux sont à proximité immédiate des cours de musique, et nombreux sont les élèves à faire un crochet pour dénicher leur lecture de la semaine. À la manœuvre pour accueillir tout ce petit monde : Brigitte et Claude.

Il y a une bonne ambiance, on s'entend bien.

« On s'était rencontrées à un repas », raconte Brigitte. « Elle m'avait dit : ça te dirait de venir faire du bénévolat à la médiathèque ? J'ai dit : oui, pourquoi pas. Et je suis restée. »



Mireille à Barrême



Marie-Thé et Capucine enregistrent pour Radio Verdon



Clémence et Maïté à Colmars-les-Alpes



Yva, Isabelle et Marie-Thé à Castellane



Claude et Isabelle à Saint-André-les-Alpes



Yvette et Camille à Entrevaux

J'aime bien, il y a une bonne ambiance, on s'entend bien. »

« Moi, j'ai commencé, il n'y avait pas l'ordinateur : on faisait tout à la main », se souvient Claude. Aujourd'hui, elle manipule l'informatique avec fluidité – notamment grâce aux formations internes.

Comme de nombreux bénévoles du réseau, elle garde aussi un œil sur les formations proposées par la Médiathèque Départementale. Échanges sur les sorties de la Rentrée Littéraire, initiation au conte, immersion dans l'univers du manga, animation d'un atelier d'écriture... Les bénévoles du réseau qui le souhaitent ont l'occasion de peaufiner leur savoir-faire ou d'en acquérir de nouveaux tout au long de l'année.

« En principe, tout le monde sait tout faire », révèle Brigitte. Ce qui n'empêche pas d'avoir ses petites affinités : « Nous deux, on couvre les livres et on répare. On est les spécialistes », sourit-elle, avant d'expliquer comment recouvrir une BD dont la reliure est endommagée. Des astuces qui s'échangent parfois lors de la rencontre annuelle des bénévoles du réseau, qui se déroulait cette année à Annot.

SAMEDI

Le samedi constitue une autre journée de forte fréquentation, notamment à Annot. Ici aussi, on accueille le public en binôme, en équipe avec Muriel et Camille, les responsables du secteur, ou par équipe de deux bénévoles. Cela permet de réaliser les tâches indispensables au bon fonctionnement des lieux – couvrir les livres ou enregistrer les nouveautés, par exemple – tout en assurant l'accueil des usagers. En effet, il n'est pas rare que l'on se bouscule : lecteurs qui viennent troquer leurs livres de la semaine contre de nouvelles lectures pour le week-end, familles, lycéens rentrés de leur semaine en internat s'empressent de faire leur choix. Car, après tout, les portes des médiathèques sont closes le dimanche... normalement !

DIMANCHE

En ces Journées européennes du patrimoine, Entrevaux accueille la Journée du Livre Ancien et des Auteurs. Pour les visiteurs, c'est l'occasion de découvrir des ouvrages neufs ou anciens, ainsi qu'un petit aperçu des nombreux documents accessibles à la médiathèque. Et pour Yvette, l'une des bénévoles dynamiques de la Cité Vauban, pas question de laisser Camille passer la journée seule sur le stand !

La semaine s'achève comme elle a commencé : dans le partage, la bonne humeur et l'envie d'être ensemble. Car au-delà des livres, c'est bien la convivialité qui fait le ciment du réseau.

Envie de devenir bénévole ?

Rapprochez-vous de votre bibliothèque ou médiathèque, ou envoyez-nous un mail :

Secteur Allos - Colmars-les-Alpes - Thorame-Basse - Allons : clementine.charriau@ccapv.fr

Secteur Saint-André-les-Alpes : rigaud.florence@ccapv.fr

Secteur Barrême - Blieux - Clumanc - Senez - Moriez : capucine.sonzogno@ccapv.fr

Secteur Castellane - La Palud s/Verdon - Peyroules : flora.torrecillas@ccapv.fr

Secteur Annot - Braux - Entrevaux - Saint Pierre - Sausses : camille.damon@ccapv.fr

Les coups de coeur des bénévoles

Étonnantes, touchantes, captivantes... Les plus belles découvertes des bénévoles du réseau intercommunal des médiathèques vous attendent. Laissez-vous emporter !

La lumière vacillante, **NINO HARATISCHWILI**



Trois belles jeunes femmes, Keto, Ira et Néné, se retrouvent à Bruxelles à l'occasion d'une exposition de photos de leur amie Dina. Elles se sont toutes épanouies en dehors de la Bulgarie. En passant d'une photo à l'autre, leur reviennent leur enfance et leur adolescence à Tbilissi, leurs histoires d'amour, mais aussi les événements dramatiques qui ont jalonné les années 90. Elles prennent conscience que leur amitié, leur solidarité sont toujours aussi fortes, malgré les rancœurs, les dissensions, malgré la mort qui leur a pris frères, amants, amies. Les quatre femmes sont attachantes : on partage leurs joies, leurs interrogations, leurs peurs dans ce pays secoué par une indépendance difficile à mettre en place, au milieu des guerres qui frappent l'Ossétie, l'Abkhazie, et la mainmise de la mafia.

MARIE-THÉ - PEYROULES

Les larmes de Narcisse, **JULIE GIRARD**

Si vous voulez vous initier au concept de métavers, aux avatars, à l'esprit des nouvelles technologies, alors lisez ce livre ! Vous serez aussi tenus en haleine par une histoire relationnelle, tout en rebondissements.



GISÈLE - ALLOS

Mes 18 exils, **SUZIE MORGENSTERN**

Pétillant et joyeux. Ode au bonheur, à la joie de vivre. Un bijou.

CHARLETTE - ANNOT



S'adapter, **CLARA DUPONT-MONOD**

J'ai aimé ce roman qui m'a paru juste et authentique sur l'amour dans la famille et les émotions suscitées par le handicap. Ce livre nous fait réfléchir sur la tolérance autour d'un enfant différent.

GHISLAINE, COLMARS-LES-ALPES



Boucher, **JOYCE CAROL OATES**



Joyce Carol Oates
Boucher



Peut-on parler de coup de cœur pour ce roman de Joyce Carol Oates, tant la lecture en est terrifiante ? Nous sommes au milieu du XIXe siècle. Le protagoniste, le docteur Silas Aloysius Weir, a un début de carrière difficile, raillé par ses confrères et sa famille. Le sang et le vagin des femmes le révoltent. Faute de mieux, il se retrouve directeur de l'Asile des femmes aliénées de l'État du New Jersey. C'est l'opportunité de prendre sa revanche sur les humiliations passées. Il sera l'inventeur de la gyno-psychiatrie moderne, une psychiatrie pour les femmes.

Qui sont ces femmes aliénées ? Si l'esclavage n'existe plus dans le New Jersey, la pratique du contrat y est bien vivante. Des familles vendent leurs filles (malformées, rebelles, etc.) à l'institution, qui en disposera pendant au moins 7 ans. Enfermées, condamnées aux plus basses besognes, violées, dépossédées de leurs bébés remis à de riches familles américaines contre argent comptant, stérilisées, et enfin cobayes pour le docteur Silas. En cas de décès, elles sont « annulées ». Leurs dossiers et leurs noms disparaissent.

À cette époque, le corps médical est convaincu que les femmes sont plus enclines à la folie que les hommes et que « les émotions de la femme proviennent des organes spécifiquement féminins, alors que celles des hommes ont une origine cérébrale ». Le docteur Silas a une intuition géniale : pour traiter l'hystérie, il suffit d'enlever chirurgicalement l'organe responsable...

Mais la mécanique s'enraye. Le docteur est obsédé par une jeune servante irlandaise albinos qu'il soigne et asservit. Elle causera sa chute, entraînant dans sa révolte d'autres pensionnaires torturées, amputées, attachées, privées de nourriture, mais aussi pleines de violence contenue.

La romancière s'est appuyée sur des documents historiques pour retracer la vie de ce chirurgien et redonner la parole à ces femmes oubliées. À la fin, une histoire d'amour inattendue colore un peu ce récit cauchemardesque.

En nous plongeant dans l'horreur de la violence patriarcale, elle nous parle d'aujourd'hui. N'oublions pas le procès de Mazan et comment des hommes se donnent encore le droit d'utiliser le corps d'une femme.

RAYMONDE BIÈVRE - BARRÈME

Sources de découvertes

Ton JOURNAL INTERCOMMUNAL

Marine, 9 ans, pratique beaucoup d'activités. Elle aime beaucoup le judo, en particulier les compétitions !

MON JUDO

Je m'appelle Marine, j'ai 9 ans. J'ai commencé le judo quand j'avais 4 ans et demi. Aujourd'hui, j'ai la ceinture orange et jaune.

Au judo, on commence avec la ceinture blanche. Ensuite, il y a la jaune et blanche, la jaune, la jaune-orange, l'orange, la verte-orange, la verte, la verte bleue, la bleue, puis la marron. Après, on peut avoir la ceinture noire. Moi, je veux aller jusqu'à la ceinture noire. Avec mon nom dessus.

Quand on a la ceinture noire, on peut encore progresser : ce sont les dan. Je ne les connais pas tous, mais ce sont les grades qu'on passe après la noire.

Je m'entraîne le mardi, parce que le vendredi j'ai gym. Le samedi, il y a les compétitions. D'abord, on s'échauffe dans une petite salle. Puis on est répartis à des tables et on fait quatre combats contre des enfants qui ont presque le même poids et la même taille que nous.

J'aime tout dans le judo, mais ce que je préfère, ce sont les compétitions. Je suis déjà arrivée troisième. On a quand même une médaille même si on perd, mais moi j'étais trop contente !

Dans mon club, il n'y a pas beaucoup de filles. On est deux, bientôt trois, parce qu'une amie va reprendre.



Le judo, chez Marine, c'est une histoire de famille !

C'est le grand-père de Marine, José Deneve, qui a fondé le Judo Club Castellonais, il y a 45 ans.

Pour l'anniversaire du Club, elle portait la ceinture noire de son papi pour lui rendre hommage.



TOUTES MES ACTIVITÉS

En plus du judo, je fais de la gym le vendredi. On s'échauffe en courant sur les tapis, puis on fait le saut, le sol et la poutre. Mon agrès préféré, c'est le sol, parce qu'on peut mettre de la musique.

Un agrès, c'est quoi ?



En gymnastique, un agrès est un appareil ou un matériel spécial sur lequel on fait des exercices. Par exemple : le sol, la poutre, le saut, ou encore les barres.

Le mercredi matin, je fais du piano. J'ai commencé chez une amie, pendant une soirée pyjama : elle répétait et ça m'a donné envie de commencer.

Je fais aussi du théâtre à l'école depuis cette année. Ça ne me fait pas peur de jouer, je ne suis pas timide.

Et puis il y a les échecs, depuis le CE2. On a appris d'abord les pions, puis le roi, la reine, le cavalier et les tours. Et jeudi, je commence aussi le yoga !



Toi aussi tu veux faire des activités ? Il y en a partout sur le territoire de la CCAPV : sport, musique, théâtre, clubs... Pour connaître les associations les plus proches de chez toi, rapproche-toi de ta Mairie !

TU AS ENTRE 6 ET 15 ANS ?

TU AS UNE QUESTION, UNE IDÉE OU UN SUJET QUI TE PASSIONNE ?

Écris-nous et tu pourrais être mis à l'honneur dans un prochain numéro en devenant rédacteur en chef d'une page du journal !

ÉCRIS À JOURNAL@CCAPV.FR OU APPELE LE 06 70 27 61 21

AGENDA JEUNESSE

pour les enfants
DE 3 À 17 ANS et les ados

VACANCES DE FIN D'ANNÉE

VACANCES D'HIVER

22 DÉCEMBRE 2025
AU 2 JANVIER 2026

3-6
ANS

7-12
ANS

ACCUEIL DE LOISIRS
INTERCOMMUNAL
Haut-Verdon

Fermé les 25 décembre et 1er janvier

CUISINE COMME
À LA MAISON

Inscriptions jusqu'au 15 décembre (7 jours avant)

CONTACTS : service.enfance.jeunesse@ccapv.fr
AVANT LES VACANCES : 06.30.09.53.54
PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES : 06.30.10.93.84

HAUT VERDON
Site d'Allos

22 DÉCEMBRE AU
31 DÉCEMBRE 2025

6-11
ANS

11-15
ANS

L'OFFICE
INTERCOMMUNAL DE
LA JEUNESSE ET DES
SPORTS (OJTS)

22 décembre pour les collégiens et +
JOURNÉE GLISSE ET CINÉ

23 décembre pour les primaires
JOUR DE FÊTE

29 décembre pour les collégiens et +
APRÈS MIDI GLISSE

30 et 31 décembre pour les primaires
JOURNÉE NEIGE

CONTACTS : http://oijs.fr ou 06.89.21.19.52

16 AU 27 FÉVRIER 2026

3-6
ANS

7-12
ANS

ACCUEIL DE LOISIRS
INTERCOMMUNAL
Haut-Verdon

JEUX
GIVRÉS

Inscriptions jusqu'au 09 février (7 jours avant)

CONTACTS : service.enfance.jeunesse@ccapv.fr
AVANT LES VACANCES : 06.30.09.53.54
PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES : 06.30.10.93.84

HAUT VERDON
Site d'Allos

16 AU 20 FÉVRIER 2026

3-6
ANS

7-12
ANS

ACCUEIL DE
LOISIRS
INTERCOMMUNAL
Multisite St
Andre-Barreème

RETROUVONS NOTRE
CORRESPONDANT EN
RÉPUBLIQUE
DOMICAINE

Inscriptions jusqu'au 09 février
(7 jours avant)

CONTACTS : charlyne.orgeur@ccapv.fr ou
06.30.92.89.61

ST ANDRE / BARRÈME
Site de Barrême

Navette
entre
Saint-André
-les-Alpes
et Barrême

16 AU 20 FÉVRIER 2026

3-12
ANS

ACCUEIL DE
LOISIRS
INTERCOMMUNAL
Multisite
Annot-Entrevaux

SEMAINE
SPORTIVE

Inscriptions jusqu'au 09 février
(7 jours avant)

CONTACTS : magalie.baile@ccapv.fr ou
06.48.63.43.02

ANNOT / ENTREVAUX
Site d'Entrevaux

Navette
entre
Annot et
Entrevaux

16 AU 27 FÉVRIER 2026

6-11
ANS

11-15
ANS

L'OFFICE
INTERCOMMUNAL DE
LA JEUNESSE ET DES
SPORTS (OJTS)

16 et 17 Février 2026
pour les collégiens et +
DEUX JOURS D'ENQUÊTE
ET ACTION

18, 19 et 20 Février 2026 pour les primaires
3 JOURS D'AVENTURE GÉOLOGIQUE À
ST JULIEN ET À Digne les Bains

23 au 27 Février 2026 pour les primaires
SÉJOUR À VALBERG

CONTACTS : http://oijs.fr ou 06.89.21.19.52

16 AU 20 FÉVRIER 2026

6-17
ANS

ASSOCIATION
D'ÉDUCATION
POPULAIRE LE ROC
(AEP LE ROC)

ÉDUCATION À LA
MONTAGNE ET
LA DÉCOUVERTE
DE NOUVEAUX
MÉTIERS

CONTACTS : https://www.aepleroc.fr ou 06.72.35.31.31



NOUVEAUTÉ !

La CCAPV souhaite enrichir son offre en proposant une nouvelle formule spécialement pensée pour les 11-15 ans : **DEUX SORTIES PAR SEMAINE PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES, LES MARDIS ET JEUDIS, AVEC UN MAXIMUM DE 24 PLACES À CHAQUE FOIS.**

L'objectif ? Offrir aux pré-ados des activités qui leur ressemblent, leur permettre de se retrouver entre amis et surtout de vivre ensemble des expériences uniques et inoubliables.



CONTACTS : baptiste.giraud@ccapv.fr ou 06 80 16 08 63 **INSCRIPTIONS :** espace-citoyens.net/ccapv

11-15
ANS